



Protection à perpétuité de six terrains dans le corridor vert Châteauguay-Léry  
**5,4 HECTARES DE MILIEUX NATURELS PROTÉGÉS À LÉRY**



De gauche à droite : Marc Delage (Nature-Action Québec), Michel Morneau (directeur général de Léry), Kevin Boyle (Maire de Léry), Marie-Hélène Dorais (Héritage Saint-Bernard), Me Martine Brais (notaire), Dominic Gendron (Héritage Saint-Bernard). Crédit photo : Sophie Zimmermann

**Châteauguay, le 17 juin 2024** – Héritage Saint-Bernard, la Ville de Léry et Nature-Action Québec sont heureux d’annoncer que la superficie de milieux naturels protégés à perpétuité s’agrandit de 5,4 hectares à Léry, bonifiant ainsi la superficie d’aires protégées dans le corridor vert Châteauguay-Léry.

Après plusieurs mois de préparation, la municipalité de Léry signait, le 18 mars dernier, une servitude de conservation à perpétuité avec Héritage Saint-Bernard. Cette entente touche six terrains appartenant à Léry et assure la protection de l’intégrité biologique de ces milieux.

Situés au cœur du corridor vert Châteauguay-Léry, les lots protégés sont répartis entre le Golf de Belle Vue et la limite ouest entre Châteauguay et Léry. Ces terrains présentent des habitats variés comme un marécage ainsi que des forêts matures où l’on retrouve certaines espèces telles l’aubépine ergot-de-coq, le caryer ovale, le noyer cendré ainsi que le trille blanc.

La protection de ces milieux naturels est essentielle, car ils jouent un rôle important dans la lutte contre les changements climatiques en absorbant le dioxyde de carbone, en régulant le climat et en préservant la biodiversité.

Parties prenantes de la *Trame verte et bleue du Grand Montréal*, les terrains protégés à perpétuité se trouvent à l'intérieur des limites du règlement de contrôle intérimaire de la Communauté métropolitaine de Montréal.

### **Remerciements**

Héritage Saint-Bernard et Nature-Action Québec (NAQ) souhaitent remercier le conseil de Ville de Léry qui a accepté de protéger ces lots au profit de la biodiversité et des générations futures. Protéger des espaces verts à perpétuité est un geste concret pour les générations à venir pour tous les services écologiques rendus par les milieux naturels. Cela va donc plus loin que d'empêcher les constructions futures sur ces terrains, mais bien encourager le déploiement et la régénération de la biodiversité, un enjeu crucial. Face à la fréquente diminution des habitats et au manque de connectivité causés par l'urbanisation, la déforestation et d'autres activités humaines, la protection de ces écosystèmes est essentielle. Il est dès lors primordial de poursuivre ces efforts pour préserver la faune et la flore qui dépendent de ces habitats spécifiques.

Héritage Saint-Bernard tient à exprimer sa reconnaissance envers l'équipe de Nature-Action Québec pour son implication dans le nouveau projet de conservation à Léry. L'organisation reconnaît et apprécie l'expertise ainsi que le soutien offert par ce partenaire de longue date, ayant déjà permis la réalisation de plusieurs initiatives environnementales précédentes. C'est par l'entremise d'une contribution d'Environnement et Changement climatique Canada via l'initiative Lieux prioritaires du Fonds de la nature du Canada, que NAQ a contribué financièrement au projet.

### **Citations**

« Nature-Action Québec est très fier d'annoncer cette nouvelle acquisition. Chaque hectare protégé à perpétuité compte pour les générations futures. Toute l'équipe de la direction de la Conservation des milieux naturels chez NAQ se réjouit du travail réalisé lors de cette acquisition avec notre partenaire Héritage St-Bernard et en collaboration avec la ville de Léry. »

– Romy Bazo, directrice de la Conservation des milieux naturels de Nature-Action Québec

« Il s'agit du deuxième projet du genre que nous réalisons avec la municipalité puisqu'une entente semblable avait permis en 2019 de protéger 16,9 hectares dans le secteur du ruisseau Saint-Jean. L'engagement de Léry à protéger ces propres terrains est exemplaire et doit inspirer d'autres élus dans la grande région de Montréal. La collaboration avec Nature-Action Québec dans des projets de conservation dans la région est pour nous d'une valeur inestimable, nous les remercions pour ces précieux appuis.»

– Dominic Gendron, directeur de la protection et l'aménagement du territoire chez Héritage Saint-Bernard

« La Ville de Léry est fière du travail accompli avec Héritage Saint Bernard et NAQ qui résulte en un don significatif pour protéger des milieux naturels de plusieurs dizaine d'hectares. En préservant à perpétuité ces lots qui nous appartiennent déjà, nous démontrons clairement notre volonté de protéger le joyau de biodiversité qu'est le corridor vert Châteauguay-Léry, un espace pour tous nos concitoyens. Par ce geste, nous emboîtons le pas de ce mouvement écologiste québécois qui incite les municipalités à léguer leurs milieux naturels afin d'en assurer la sauvegarde à long terme. Nous invitons nos partenaires régionaux à faire de même afin de maximiser la conservation du territoire.»

– Kevin Boyle, maire de Léry

« La protection de la nature nous concerne tous. Ce projet bénéficiera à de nombreuses espèces sauvages, dont des espèces en péril, et à la santé et au bien-être de la communauté. C'est un exemple fructueux des résultats que nous pouvons livrer quand les gouvernements, les communautés locales et les groupes de conservation travaillent ensemble en vue d'atteindre notre objectif de conserver 30 p. 100 des terres et des océans au Canada d'ici 2030. »

– L'honorable Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique

« Je me réjouis de cette acquisition qui vient renforcer la protection du corridor vert Châteauguay-Léry. C'est une formidable nouvelle pour notre communauté. Je félicite Héritage Saint-Bernard et Nature Action Québec et la Ville de Léry. »

– Brenda Shanahan, députée de Châteauguay-Lacolle

« Les milieux naturels comme le corridor vert Châteauguay-Léry abritent une riche biodiversité et rendent d'importants services écologiques. C'est d'ailleurs en raison de sa haute valeur qu'il a été identifié comme corridor forestier d'intérêt métropolitain au Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). Or, de tels milieux se font de plus en plus rares et leur protection devient primordiale pour atteindre l'ambitieuse cible de protection de 30 % du territoire du Grand Montréal qu'on s'est donnée lors de la COP15. Cette initiative est donc un geste significatif qui s'inscrit dans une volonté plus vaste et des efforts continus »

– Valérie Plante, mairesse de Montréal et Présidente de la CMM

## **À propos**

### Héritage Saint-Bernard

Héritage Saint-Bernard est un organisme environnemental sans but lucratif fondé en 1987 dont la mission est la protection et la mise en valeur de milieux naturels ainsi que l'offre d'activités éducatives et récréotouristiques. Héritage Saint-Bernard est le gestionnaire du refuge faunique Marguerite-D'Youville, du centre écologique Fernand-Seguin et du territoire du ruisseau Saint-Jean.

### Ville de Léry

La Ville de Léry est une petite ville champêtre sur le bord du lac Saint-Louis de 2 451 habitants. Environ 350 des 900 hectares du corridor vert Châteauguay-Léry se trouvent dans les limites de cette municipalité.

### Nature-Action Québec (NAQ)

Depuis 37 ans, NAQ, un organisme à but non lucratif, a pour mission de guider les personnes et les organisations dans l'application de meilleures pratiques environnementales. L'organisme œuvre avec les municipalités, les entreprises, les organismes communautaires et les citoyens à la réalisation de projets concrets contribuant à améliorer l'environnement, la santé, le bien-être et la qualité de vie de la population québécoise.

### À propos du Fonds de la nature du Canada d'Environnement et Changement climatique Canada

Le Fonds de la nature du Canada favorise la protection de la biodiversité du Canada par la création d'aires protégées et de conservation ainsi qu'au moyen d'initiatives qui contribuent au rétablissement des espèces en péril. Le Fonds s'adresse aux organismes sans but lucratif et aux organisations autochtones, aux provinces et aux territoires et à d'autres intervenants.

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/patrimoine-naturel/fonds.html>

Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :  
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et  
Changement climatique Canada

Environment and  
Climate Change Canada



NATURE  
ACTION  
QUÉBEC

– 30 –

**Information :**

Dominic Gendron

Directeur à la protection et à l'aménagement du territoire

Héritage Saint-Bernard

Tél. : 450 698-3133, poste 226

[dominic.gendron@heritagesaintbernard.qc.ca](mailto:dominic.gendron@heritagesaintbernard.qc.ca)

**Photos :** les sources sont inscrites à même le nom des photos\*

*\* Les photos jointes à ce document peuvent être utilisées avec la source photo pour des articles en lien avec ce communiqué seulement. Toute autre utilisation des photos doit faire l'objet d'une entente avec le(s) photographe(s).*